



**HAL**  
open science

## Les papiers oubliés de la Fabrique impériale et royale d'Andenne (Belgique)

Léon J. Hauregard

► **To cite this version:**

Léon J. Hauregard. Les papiers oubliés de la Fabrique impériale et royale d'Andenne (Belgique).  
Passion Faïence, 2010. hal-02142591

**HAL Id: hal-02142591**

**<https://hal.science/hal-02142591>**

Submitted on 28 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Passion Faïence

n° 40 - juin 2010

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

## Sommaire

### Etudes et notes

- Peter-Christian WEGNER : *Le "Roland furieux" de l'Arioste sur une théière de Creil conservée au musée de Sceaux.*

p. 2-5

- Léon J. HAUREGARD : *Les papiers oubliés de la Fabrique impériale et royale d'Andenne (Belgique).*

p. 6-19

- Patrice RENARD : *La série d'assiettes de Montereau dite "Monuments de Paris-1".*

p. 20-26

- Jacques BONTILLOT : *Essai d'application de photographies sur une plaque de faïence à Montereau.*

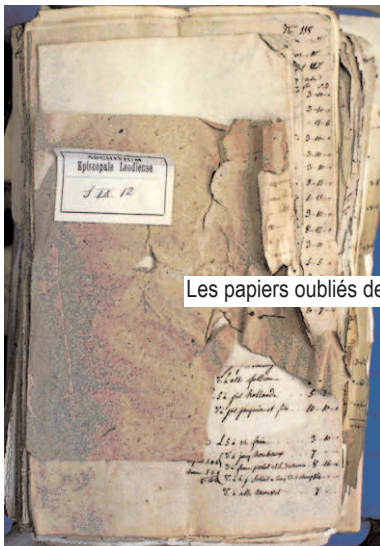
p. 27-28



Théière de Creil décorée de scènes du "Roland furieux"



Zerbini la debol vore rinforzando. Difseti lo vi prego e supplico, mia Diva. Costa 2000. Stampato in LONDRA.



Les papiers oubliés de la faïencerie d'Andenne



Des photographies sur une plaque de faïence



La série de Montereau dite "Monuments de Paris-1"



## Les papiers oubliés de la Fabrique impériale et royale d'Andenne (Belgique)

par Léon J. HAUREGARD



Fig. 1 - Carte de la région d'Andenne.

Dessin : André Leroy. © Musée communal de la Céramique d'Andenne.

Avant de vous parler des "Papiers oubliés de la Fabrique impériale et royale d'Andenne", je vais très rapidement vous planter le décor de notre affaire aux points de vue géographique, historique et géologique.

Andenne est une petite ville wallonne traversée par la Meuse et située entre Namur et Huy. Actuellement elle compte près de 25.000 habitants grâce au coup de baguette magique qu'a représenté l'opération de fusion de communes réalisée en Belgique en 1976. À la veille de cette fusion avec neuf communes avoisinantes, mi-rurales mi-industrielles, la ville proprement dite se disposait uniquement sur la rive droite de la Meuse, qui la limitait au nord, et abritait aux alentours de 8.000 personnes.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Andenne n'est encore qu'un gros bourg qui dépasse à peine les 2.000 habitants. Il s'est constitué entre un site d'occupation mérovingienne et le cloître du chapitre noble de chanoinesses qui a succédé au monastère créé au VII<sup>e</sup> siècle par Begge, trisaïeule de Charlemagne. C'est ce qui vaut à Andenne le surnom de "Cité de

Andenne et ses « encoîtres » à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle



Fig. 2 - Extrait d'un cartouche des albums du prince Charles de Croÿ, réalisés sous la direction du peintre Adrien de Montigny, entre 1590 et 1610. PH. JACQUET et FR. JACQUET-LADRIER, *Albums de Croÿ*, t. XVI, *Comté de Namur III*, Crédit communal de Belgique, Bruxelles, 1989, pl. 229, p. 99.

*Sainte-Begge*" ou encore de "Andenne aux sept églises", puisque le noyau claustral de la Ville, qualifié d'encoîtres, ne comportait pas moins de

### Andenne et ses environs dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

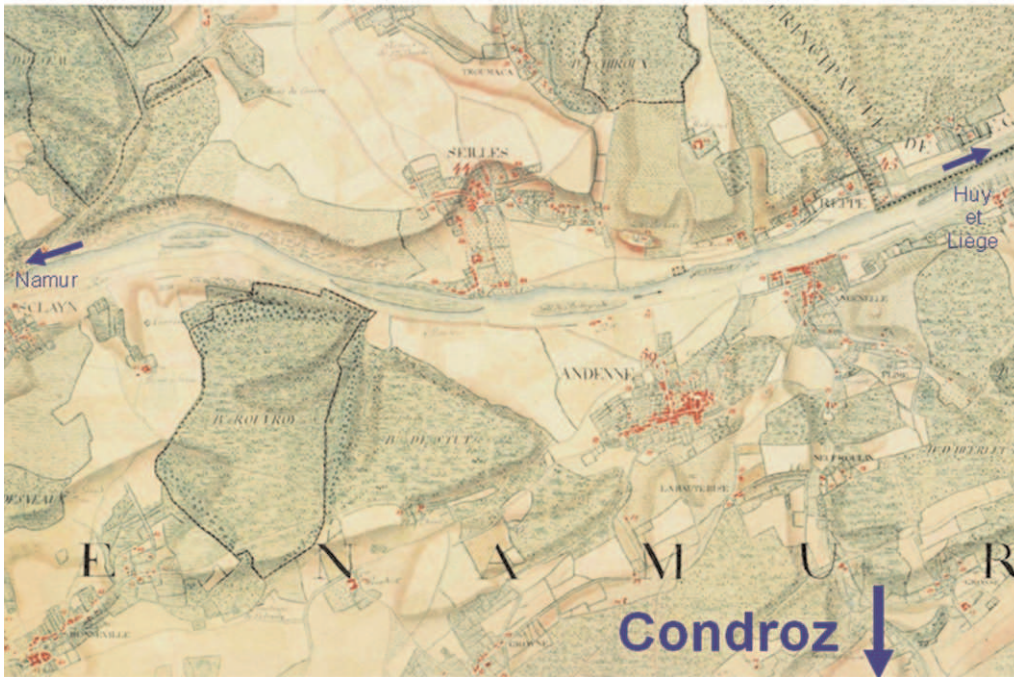


Fig. 3 - Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris, entre 1771 et 1778. Bruxelles, Ed. Pro Civitate, 1965, feuille 136 (2).



Fig. 4 - Vue en coupe d'une mine de terre plastique. © Musée communal de la Céramique d'Andenne.

sept édifices religieux. Le centre vital de la cité était donc situé à près d'un kilomètre de la Meuse dont on craignait les turbulences et les abords marécageux. Ce détail n'est pas sans importance pour la suite de l'histoire.

Au sud de la Ville se déploie le Condroz aux

ondulations parallèles au cours de la Meuse. Dans les creux des bandes calcaires s'égrènent des gisements lenticulaires de terre plastique dont les couches les plus pures donnent une argile fine et claire, riche en alumine, connue sous le nom de "blanche derle". L'exploitation de ces gisements, peut-être

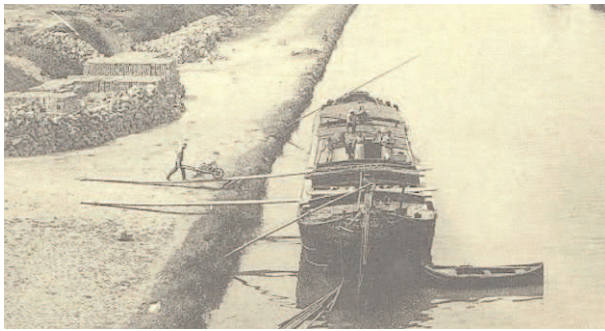


Fig. 5 - Chargement de terre plastique sur une péniche.  
Carte postale expédiée en 1925. Ed. A. Puffet, Andenne.

antérieure au Xe siècle, va donner naissance à un commerce dont Andenne deviendra la plaque tournante. Les lourds chariots, descendent du plateau condrusien vers la Ville et, au-delà, vers le rivage de la Meuse où leur chargement de derle est transporté dans des péniches et expédié à l'étranger. Les enjeux économiques sont énormes et l'on se dispute les droits qui leur sont attachés.

Le commerce des derles s'oriente essentiellement vers la Hollande. Ces terres de bonne qualité entraînent dans la fabrication des pipes, comme celles de Gouda, ou étaient réexportées vers des destinations parfois très lointaines. Pendant la première moitié du XVIIIe siècle, ce commerce connut beaucoup de vicissitudes liées à l'âpre rivalité qui opposait les marchands de Hollande et des Pays-Bas méridionaux. Ces derniers réclamaient que le gouvernement de Bruxelles imposât des droits de sortie élevés dont eux-mêmes seraient partiellement exemptés. Finalement, le gouvernement opta pour l'octroi d'un privilège exclusif au bénéfice de particuliers moyennant le paiement de droits de sortie raisonnables. C'est ainsi que, en 1770, l'octroi échet à un commerçant de Louvain, Henri van Aerschot, qui s'associa à l'un de ses compatriotes, Charles Wouters. Personne à Andenne ne pouvait imaginer l'importance que cet événement allait avoir sur le destin de la ville.

Dès 1774, Joseph Wouters, le jeune fils de Charles, âgé d'à peine vingt-deux ans, est envoyé à Andenne pour organiser sur place la réception des terres et leur expédition par bateau. Au fil des ans, de ses contacts avec les commerçants et de ses lectures - n'oublions pas que nous sommes au Siècle des Lumières - le jeune Wouters prend conscience du parti qu'il pourrait tirer, sur place, de cette terre à pipe qui ne fait que passer entre ses mains.

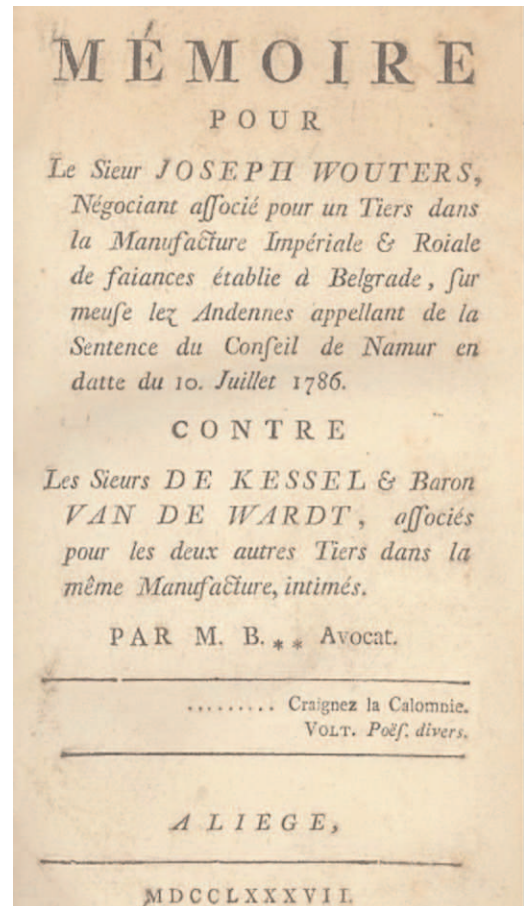


Fig. 6 - Mémoire pour le sieur Joseph Wouters..., Liège, 1787.

1780 est, pour lui, une année charnière. Tout d'abord, il lui naît un fils hors mariage avec celle qui deviendra son épouse trois ans plus tard. Ensuite, il part faire un long voyage où des "circonstances particulières" l'engagèrent, comme il le dit lui-même, peut-être poussé par la désapprobation de son entourage. Il parcourt la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège et une partie de l'Allemagne. C'est du moins ce qu'il prétend. En 1782, il séjourne assez longuement en France et, particulièrement, en Lorraine. Partout où il le peut, il visite les manufactures de faïence et de porcelaine. Au cours de cette même année 1782, il se livre à Andenne à des expériences diverses et explore toutes les possibilités d'approvisionnement et de diffusion que lui offre la région d'Andenne.

En 1783, il franchit son Rubicon personnel et engage un Anglais, Georges Shaw, qui réside alors à Liège. Après des essais qui ne le satisfont pas pleinement, accompagné de Shaw, qui lui sert sans doute de caution et qui lui ouvre des portes





Fig. 8 - Détail de la carte du comte de Ferraris (1771-1778), montrant l'île de Belgrade, le chemin qui mène d'Andenne à la Meuse et l'emplacement de la future fabrique de Joseph Wouters.



Fig. 9 - Façade de la maison de Joseph Wouters orientée vers la Meuse.

Archives Générales du Royaume, Cartes et plans manuscrits, 2853 A.

Schoan, Schan, etc. La société sera composée de 9 actions. Chacun des associés en possède trois. Celles de Shaw sont assurées par l'apport de ses secrets de fabrication. Wouters et Hennisch apportent chacun 1.000 florins par action. Cet argent est destiné à servir de mise de fond dans la caisse de la fabrique pour débiter la production.

Et cela ne suffit pas encore. À peu près au même moment, Wouters s'abouche avec le fils d'une famille namuroise aux prétentions nobiliaires, Louis Joseph Willem de Kessel, qu'il a rencontré dans une auberge anversoise. Ce dernier serait tellement séduit par les perspectives de bénéfices offertes par l'entreprise de Wouters qu'il lui confierait, en échange d'une simple quittance et de la promesse d'une participation aux gains supposés, la somme de 15.000 florins. L'enthousiasme de Wouters devait être communicatif.

Néanmoins les dépenses s'avèrent si considérables que l'apport de nouveaux fonds est indispensable. Ils sont fournis par Jean Jacques Ernest, baron van de Wardt d'Onsel, propriétaire du château de Mechelen-sur-Meuse. Un contrat de société est signé le 21 décembre 1784 entre Wouters, de Kessel et van de Wardt. Cette fois, les trois associés sont réputés propriétaires à parts égales des terrains, des constructions et de l'outillage. Tous les



Fig. 10 - Plan accompagnant l'octroi accordé à Jean-Christophe Hennisch, le 3 septembre 1792, pour la construction d'un moulin à broyer les matières sur la rive gauche de la Meuse. On y voit, sur la rive droite, la fabrique et, sans doute, la maison de Nicolas Michel Mortiaux. Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances, 5188.

... L'on a conduit plusieurs Bersonnes à La Grande Garde ...

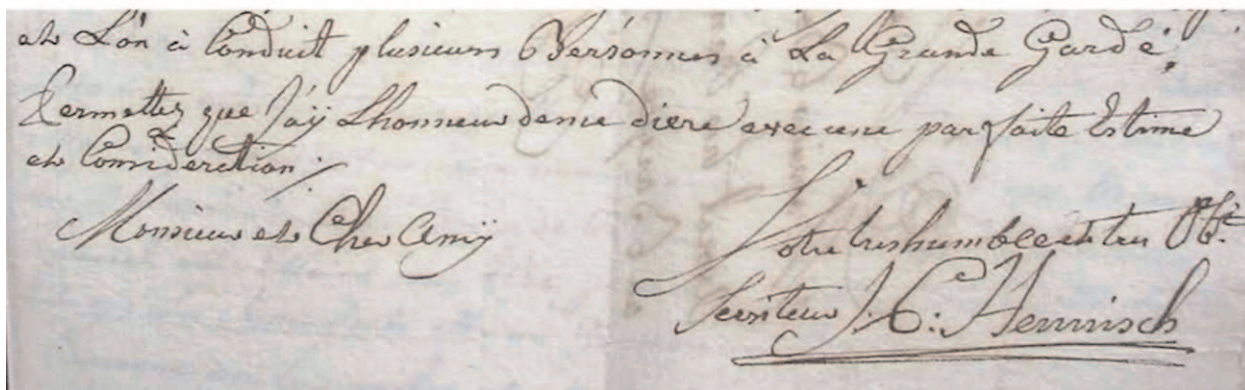


Fig. 11 - Lettre de Jean-Christophe Hennisch à Jean-Baptiste Boucquéau, 11 novembre 1789. Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Boucquéau, 6.

bénéfices comme toutes les dettes seront répartis entre eux. La contribution de chacun paraît soigneusement calculée, mais cela n'empêchera pas ultérieurement les uns et les autres de la contester. On ne sait pas ce qu'il est advenu de l'engagement pris par Wouters envers Shaw et Hennisch un an plus tôt.

C'est à cette époque, d'après les déclarations de Joseph Wouters lui-même, que la production de la faïencerie atteint un excellent niveau de qualité : "j'étais enfin parvenu à un point de perfection qui m'exemptait de classer mes faïences", écrit-il.

Les efforts de Wouters semblent d'autant plus



**30 août 1783**

Constitution d'une société entre Joseph Wouters, Georges Shaw et Jean-Christophe Hennisch

**Août 1783**

Joseph Wouters rencontre Louis Joseph Willem de Kessel à Anvers

**21 décembre 1784**

Contrat de société entre J. Wouters, L. J. W. de Kessel et Jean Jacques Ernest van de Wardt d'Onsel

**1<sup>er</sup> février 1785**

Octroi accordé par l'empereur Joseph II à « Joseph Wouters et Compagnie »

La faïencerie prend le titre de « Fabrique impériale et royale à Andenne »

récompensés que le 1er février 1785, l'empereur Joseph II accorde pour une durée de dix ans à "Joseph Wouters et Compagnie, la permission et faculté de fabriquer seuls et à l'exclusion de tous autres, toutes sortes d'ouvrages de demi-porcelaine, faïence de terre à pipe, faïence brune et de grez". L'établissement est autorisé à porter le titre de "Fabrique impériale et royale à Andenne". Nous avons eu la surprise de découvrir parmi les papiers oubliés dont il sera question plus loin, un sceau en cire rouge qui en porte l'inscription. Quant aux pièces qui sortiront de la fabrique, elles seront marquées des lettres initiales de Joseph Wouters à Andenne. On identifie généralement ces initiales à la marque JWAD.

Malheureusement, les frais d'exploitation sont toujours plus élevés. On emploie un grand nombre d'ouvriers, plusieurs centaines, et on continue à construire. Les ventes, elles, ne suffisent pas à combler le déficit. Dès janvier 1786, les créances s'accumulent et des ouvriers commencent à désertier les ateliers. Une intervention financière de la



Fig. 12 - Cire rouge. Sceau de la Fabrique impériale et royale à Andenne, utilisé par Jean-Christophe Hennisch. Les armes sont celles du Souverain des Pays-Bas méridionaux où l'on retrouve celles d'Autriche, de Lorraine et de Bourgogne.

Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Boucquéau.

douairière de Kessel ne suffit pas à redresser la situation. La méfiance s'installe entre les associés. Wouters se plaint de l'inaction de van de Wardt, "enfoui dans les bruyères où son château est isolé".

Wouters se décourage et, le 14 avril 1786, il fait parvenir à ses deux associés une lettre où il leur propose de céder sa part de propriété sur l'ensemble de la faïencerie et de leur transmettre l'octroi impérial qui doit courir jusqu'en 1795. Il demande évidemment de pouvoir récupérer les fonds qu'il a investis depuis le début de son entreprise avec un intérêt annuel de 4%. Comme les anciens partenaires n'arrivent pas à s'entendre à l'amiable, il s'ensuit un conflit juridique complexe au terme duquel, par sentence du Conseil provincial de Namur, le 10 juillet 1786, Wouters est contraint d'abandonner sa part dans la fabrique, moyennant le remboursement avec intérêt de ses capitaux, mais dans des conditions qui ne rencontrent pas ses prétentions. Craignant que ses adversaires ne tardent à le rembourser, il obtient la mise sous séquestre de la fabrique à partir du 8 août suivant. Les comptes du séquestre sont tenus par le notaire Milquet et la direction de la fabrique est confiée à Joseph Harel.

Pour sortir de cette situation de Kessel et van de Wardt doivent trouver de nouveaux investisseurs qui apporteront les fonds nécessaires en vue de rembourser les sommes dues à Wouters et de relancer la marche de la fabrique. Ils les trouvent dans les personnes de Jean-François de Hondt, banquier à Bruxelles, et de Jean-Baptiste Boucquéau, avocat



Fig. 13 - Beurrier et son plateau, d'un seul tenant, terre de pipe, décor en camaïeu bleu, marque ci-dessous.  
MUSÉE COMMUNAL DE LA CÉRAMIQUE D'ANDENNE, INV. 2006/28. © Musée communal de la Céramique d'Andenne.

au Conseil souverain de Brabant. Une nouvelle société est constituée le 31 août 1786. Rapidement de Hondt est remplacé par Jean-Christophe Hennisch, un revenant qui va jouer un rôle essentiel.

Les quatre protagonistes de notre histoire sont maintenant en place : Louis Joseph Willem de Kessel, le Namurois, Jean Jacques Ernest van de Wardt, le Hollandais, Jean-Christophe Hennisch, l'Allemand, et Jean-Baptiste Boucquéau, le Brabançon. En filigrane plane l'ombre de Joseph Wouters, le Louvaniste, dont la famille conserve le monopole du commerce des derles. De tout temps, Andenne a été aussi bien exploitée qu'enrichie par des gens venus d'ailleurs.

Le tableau que je viens de vous brosser repose sur des actes de notaires, des constitutions de sociétés, des décisions de justice, des requêtes présentées devant les institutions politiques du pays. À travers ces documents impersonnels, il faut deviner les motivations des hommes et cela n'est pas chose facile. Et pourtant, ils se sont parlé, ils se sont écrit, ils se sont aimés, ils se sont invectivés ou encore ils



Fig. 14 - Sous le plateau du beurrier : marque JWAD, peinte en bleu au pinceau, surmontant le signe du peintre.

se sont voué des haines féroces. Les traces de ces instants de vie qui permettraient de mieux comprendre le déroulement des événements, de démêler l'écheveau des trahisons ou des fidélités, ont pour la plupart disparu. Pour la plupart ..., mais pas toutes.

En ce qui concerne l'histoire de la première faïencerie d'Andenne, il semblait que l'on devrait se contenter éternellement de l'image quelque peu figée laissée par les documents officiels. Le hasard allait remettre ce constat en question.

Il n'est plus possible de nos jours de mener une recherche historique sans utiliser ce nouvel outil qu'est Internet. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas, c'est un fait incontestable. Il est désormais

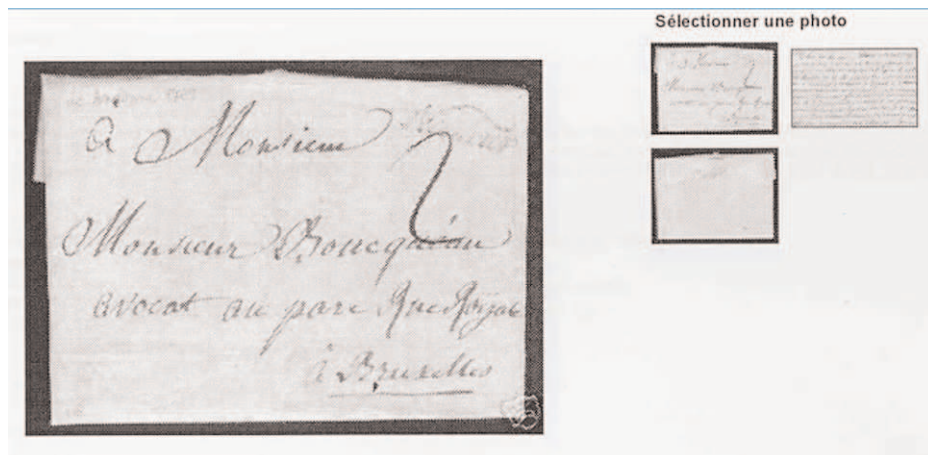


Fig. 15 - Capture d'écran de la page du site de vente aux enchères présentant une lettre adressée "à Monsieur Boucquéau, avocat au Parc, rue Royale, à Bruxelles" et portant la griffe postale de Namur, juillet 2005.

possible à tout un chacun d'acheter des livres rares dans des librairies dispersées partout dans le monde. On trouve également des documents anciens dont, néanmoins, il faut savoir que leur provenance n'est pas toujours respectable. Pour qui sait trier l'information et, à l'occasion, dénoncer les abus, des pistes nouvelles peuvent se révéler.

En 2005, un moteur de recherche attirait mon attention sur une lettre datée de 1789 et mise en vente sur Internet. Les acheteurs espérés n'étaient pas des historiens mais des philatélistes intéressés par le cachet postal apposé à Namur. Heureusement, le nom du destinataire, Jean-Baptiste Boucquéau, apparaissait sur une photo scannée ainsi que quelques lignes du contenu de la lettre. Le texte m'a immédiatement fait comprendre qu'il s'agissait d'un document exceptionnel. Je l'ai acquis sans difficulté.

L'auteur de la lettre est Marie Jeanne Guillelmine Félicité Bosquet, épouse de Jean-Baptiste Boucquéau. Il s'agit d'une femme de tête. Personne ne l'appelle ni Marie ni Jeanne ni Guillelmine ni Félicité. On la nomme Félix, c'est tout dire. Elle est alors âgée de 42 ans. La lettre, non signée comme à son habitude, est datée du 18 août 1789. Mme Boucquéau écrit d'Andenne à son mari resté à Bruxelles. Elle lui fait un rapport complet sur la situation en ville et dans la faïencerie. Elle fait état de l'arrivée d'un détachement de soldats car on craint des pillages. Elle semble très préoccupée par l'approvisionnement en minium, que l'on attend d'Angleterre. Il faut un tonneau de

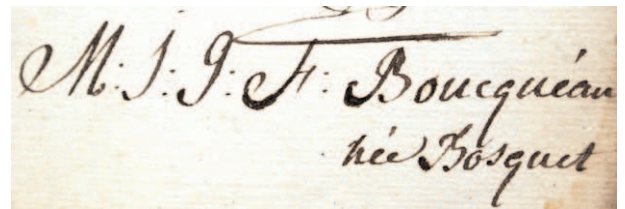


Fig. 16 - Signature de Mme Boucquéau-Bosquet, dite Félix.

minium de 800 à 1.000 livres toutes les six semaines. Elle cite des marchands qui achètent "du brun et de la faïence". L'un d'eux "viendra dans 15 jours prendre 3 voitures, entre autres autant de tasses blanches tournées qu'il sera possible de cuire". Dans son enthousiasme, elle s'exclame : "Ah ! Nos chères petites tasses, elles seules vont nous enrichir. On se les arrache". Parlant du personnel de la faïencerie, elle signale que M. Hennisch "a encore fait venir un tourneur anglais". Deux des mouleurs apprennent à tourner. Ils sont donc "devenus tourneurs à demi prix jusqu'à ce qu'ils sachent parfaitement tourner". Cette remarque montre clairement la grande différence de statut entre les mouleurs et les tourneurs. Elle cite les sept tourneurs : l'anglais dont le nom n'est pas mentionné, van Damme, Schlögel l'aîné, Bioulle, Rigaux, Pinard et le petit Schlögel qui est également apprenti tourneur. Enfin, elle fait allusion à la situation politique à Liège où l'on "a pris la cocarde", ce qui signifie que les patriotes liégeois ont mis la cocarde à leur chapeau et que la révolution est en route. Mais,

13<sup>e</sup> Lettre

Mon très cher Ami Andenne le 18 août 1789

Je vous ai écrit avant hier par Mortiau; j'espère que vous aurez reçu ma lettre; vous aurez sans doute déjà eu la visite de M<sup>r</sup> Hennisch qui est allé à Anvers; hier il nous est arrivé ici un détachement de 27 hommes du Régiment de Wiedemburg pour nous défendre au cas qu'il viat des bandits étrangers, comme à Tirlemont, pour piller et dévaster; il étoit commandé par M<sup>r</sup> De Serpe; aujourd'hui au matin ils sont partis pour Châlain et ils sont revenus depuis une demi heure, et il est quatre heures, l'officier retournera à Namur, et il ne demeurera qu'un officier pour les commander, cela ne laissera pas de faire respecter la fabrique; parceque je pense que cela est fait en considération des rapports que M<sup>r</sup> Hennisch a fait à Namur de ce qui avoit eu lieu ici, et qu'il vous aura raconté.

Le minium de teckman n'est pas encore arrivé; mais le tonneau d'anvers que M<sup>r</sup> Hennisch a fait venir est arrivé la semaine passée, et a été mis en entier en composition dans le four St Joseph en biscuit étoit hier; si le minium étoit arrivé, Mortiau est allé à Bruxelles, il ira chez vous, il pourroit le charger; il faudra prier teckman de faire venir encore un double tonneau de minium le plutôt possible; il en faut un tonneau toutes les six semaines de 800 à mille livres, ainsi.

Fig. 17 - Lettre de Félix à son épouse, datée du 18 août 1789, mise en vente sur Internet.

c'est en épouse inquiète de savoir son mari seul à Bruxelles qu'elle termine par la question "les servantes sont-elles sages ?", ce qui ne manque pas de piquant !

Cette trouvaille aurait pu rester sans lendemain. Un détail cependant m'avait frappé d'emblée. Dans le coin supérieur gauche de la première page, on pouvait lire "13e lettre". Il y en avait donc eu au moins douze précédemment et, probablement, d'autres après. Qu'étaient-elles devenues ?

C'est à nouveau sur Internet que la chance m'a souri. Le mois suivant, le même type de recherche sur un site de vente d'ouvrages anciens, cette fois, me faisait découvrir un livre publié par l'écrivain

Comment va notre ménage? Les servantes sont elles sages.

Fig. 18 - Inquiétude de Félix : " Comment va notre ménage ? Les servantes sont-elles sages ? ".

13<sup>e</sup> Lettre

Mon très cher Ami

Je vous ai écrit avant hier

Fig. 19 - Félix avait l'habitude de numérotter ses lettres lors de ses séjours prolongés à Andenne.



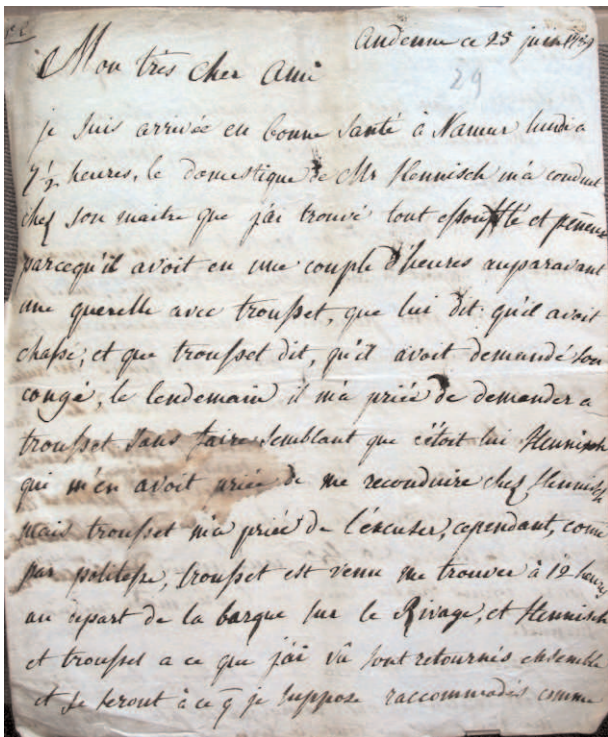


Fig. 22 - Lettre de Félix à son mari, datée du 25 juin 1789. Elle porte le n° 1. Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Boucquéau, 6.

inventaires, des rapports mensuels, les papiers du séquestre de 1786, ceux relatifs à Jean-Christophe Hennisch, les comptes de van de Wardt et l'interminable procédure contre la veuve de Louis de Kessel.

Nous avons choisi d'examiner, ici, la correspondance entre Mme Boucquéau et son mari pendant son séjour prolongé à Andenne en 1789. La lettre portant le n° 1 est datée du 25 juin 1789. La dernière qui soit conservée à Liège porte le n° 88 et est datée du 18 décembre de la même année. Il semble qu'en janvier 1790 au plus tard, Félix avait regagné Bruxelles.

Elle débarque donc sur le rivage de la Meuse à Andenne le 23 juin au beau milieu des fêtes de la Saint-Jean. Son séjour commence dans les rires et les danses, il se terminera dans les pleurs après son arrestation ordonnée par les autorités autrichiennes. Dès l'immédiat, elle donne des nouvelles du fonctionnement de la fabrique. Le directeur Harel aurait trouvé un moyen de composer les terres sans fritte et sans cailloux ce qui permet de se passer du moulin et revient moins cher. Elle vante les mérites d'un nouvel Anglais, qui tourne aussi bien que Shaw, engagé par Wouters en 1783, et sur le même tour

que lui. Selon elle, ce tour qu'elle qualifie d'anglais doit avoir des caractéristiques exceptionnelles puisque les pièces qui y sont tournées sont "plus unies, plus lisses et mangent beaucoup moins de vernis". Le 26 juin elle annonce qu'on a mis le feu au grand four. On défourne le 30 juin, donc après quatre jours de cuisson. Il y a plus de 550 douzaines d'assiettes. D'après elle, le bleu est beaucoup plus beau que celui de Luxembourg, ce qui prouve néanmoins que ce dernier est un modèle. Quelques assiettes sont de la nouvelle composition qui ne nécessite pas de cailloux et donc pas de moulin pour les broyer. Elle les trouve de toute beauté et dit qu'il est impossible de les distinguer des autres que ce soit pour le brillant du vernis, le son qu'elles produisent, "elles sonnent comme des cloches", ou leur couleur, "blanches comme marbre". Il y a également 100 douzaines de tasses blanches, dépourvues de peinture, dont 70 douzaines ont déjà été enlevées par un marchand qui prétend que l'on "n'en avait pas encore fait de plus belles". Les tasses blanches se vendent au même prix que les peintes, ce qui l'étonne.

La production semble s'accélérer. Dès le 3 juillet, Félix annonce qu'ils vont engager cinq nouveaux mouleurs et trois ou quatre nouveaux tourneurs. L'Anglais, aidé par van Damme et Schlögel l'aîné, qui ébauchent tandis qu'il achève le travail, produit 800 tasses avec leurs soucoupes par jour. Tous trois acceptent même que leur salaire soit diminué de 27%. Ils n'ont évidemment pas le choix. L'objectif est de produire au plus bas prix possible et cela semble réussir. À tel point que les marchands en viennent presque aux mains pour obtenir les dernières tasses à des prix bradés. L'industrialisation est en marche et, à Andenne, les financiers qui en ont pris la direction en tirent profit sans état d'âme. Ainsi Félix, après avoir invoqué la sainte bénédiction de Dieu, signale que "avant-hier, on a payé les ouvriers qui ne le sont que tous les mois et néanmoins très contents". Eux non plus n'ont pas d'autre choix.

La correspondance de Félix fourmille de détails qui donnent des indications précieuses sur l'état des techniques utilisées à l'époque. Ainsi le 4 octobre 1789, elle dit, sans s'attarder, que leur enfourneur anglais est parti parce qu'il était accoutumé aux fours à houille et qu'il avait une pratique qui ne pouvait pas convenir. On peut en déduire

que l'usage du charbon n'était pas encore à l'ordre du jour. Ainsi également se plaint-elle que la confection de calibres en terre de pipe, qu'il a fallu cuire deux fois, retarde le travail d'un mouleur, Anglais lui aussi, qui les utilise pour polir les pièces à la façon anglaise après qu'elles soient moulées. Ce ne sont que deux exemples parmi de nombreux autres. Cette femme, issue de la haute société bourgeoise dont elle partage souvent les frivolités, a néanmoins un sens de l'observation étonnant.

Entre temps, les événements politiques se précipitent. Mme Bouquéau ne cesse d'y faire allusion dans sa correspondance. Elle y prend part activement en donnant publiquement lecture de lettres fournissant des informations sur le développement de la révolution brabançonne. Craignant la censure, elle utilise parfois un code pour communiquer avec son mari. L'autorité autrichienne s'inquiète de cette activité et Félix est arrêté dans la nuit du 7 au 8 novembre 1789. Elle est conduite à Namur où elle est assignée à résidence à l'hôtel de l'Empereur, rue de Bruxelles. Elle y restera une dizaine de jours avant d'être autorisée à rentrer à Andenne. Elle en gardera une rancune profonde envers Jean-Christophe Hennisch qu'elle soupçonne de l'avoir dénoncée. Ce dernier, partisan avéré du régime autrichien, mourra en émigration à Prague en 1805.

Parmi les autres documents importants que l'on trouve dans le fonds Bouquéau, je vous en montrerai deux.

Tout d'abord, une feuille du livre de caisse tenu par le notaire Milquet entre les mois d'août 1786 et juin 1787. On y lit, les 8 et 10 août 1786, des noms d'artisans ou d'artistes : un Richardot, ici qualifié de tourneur ; Soudre, modeleur ; Gainon et Kunchler, réparateurs ; Bureau, mouleur ; Jonquet peintre. À d'autres dates, on trouve également, les peintres Walter ou Walte et Lebelle, les tourneurs Gérard, Pinard et Malidor, les mouleurs Vandam et Biouille, les enfourneurs Gille, Thomas et Vannick, parmi les Richardot, Jacques, le sculpteur bien connu, Claude, son père, le vieux figuriste, comme il est dit, Ghislain, son fils, sculpteur lui aussi, et bien d'autres encore.

Voici ensuite un extrait d'un des rapports envoyés à Jean-Christophe Hennisch par le caissier de la fabrique. Le 25 mars 1793, le "four baldequin" produit des marchandises pour une somme de 177

Le 8 août		
paiez à François Alla ouvrier à Compté		112 6
paiez à Louis Crocœur ouvrier à Compté		2 20 0
paiez à J. S. Yammart ouvrier à Compté		3 12 0
paiez à M. Legendre ouvrier à Compté		11 6 0
paiez à A. St. Denis ouvrier à Compté		11 8 0
paiez à M. Dist. selon quittances, N. 10		3 12 0
paiez à Bureau	f 1 1 0	} 6 6 0
à Pinard	1 1 0	
à Walte	1 1 0	
à Malidor	1 1 0	
à Pinard	1 1 0	
à Richardot Jacques tout selon quitte	1 1 0	
paiez à B. Soudre modeleur selon quitte		3 30 0
paiez à J. Gainon réparateur selon quitte		2 16 0
paiez à M. Kunchler ouvrier selon quitte		0 10 0
paiez à P. Kalle ouvrier selon quitte		2 7 0
paiez à P. Kunchler réparateur selon quitte		6 6 0
paiez à P. J. Bureau mouleur selon quitte		3 10 0
10 Dits		
paiez à J. Jonquet selon état et quitte N. 10		2 2 3
paiez à François Pinard selon quitte		1 1 0
paiez à J. J. Vandam selon quitte		0 14 0
paiez à M. J. Pilla selon quitte		1 12 0
paiez à H. Schlegel tout selon quitte le Compté de ses Jours selon quitte		8 8 0
paiez à M. Jonquet peintre selon quitte		1 10 3
paiez à J. J. Dist selon quitte N. 10		2 10 3
paiez à P. Pinard selon quitte N. 10		0 7 0
paiez à J. J. et J. Leflat selon quitte de leurs Jours N. 10		28 0 0
paiez à B. Soudre modeleur selon quitte N. 10		0 14 0
		f 88 113 3

Fig. 23 - Livre de caisse pour la fabrique I. et R. d'Andenne à l'usage du notaire Milquet, dénommé séquestre à ladite fabrique par décret du Grand Conseil de S. M. en date du 5 août 1786 et commençant le 8 dito. Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Bouquéau, 10, p. 2.

florins 12 sols. Le 6 mars les marchandises sorties de la partie gauche du four Saint-Antoine produisent 653 florins 8 sols 6 deniers, le 18 dans la partie droite du même four 748 florins 4 sols et le 25, toujours dans la partie droite, 641 florins 19 sols 6 deniers. Donc un total de 2043 florins 12 sols pour ce four. Au cours de ce mois-là, le four Saint-Joseph ne semble pas avoir fonctionné.

Quant au four dit "baldequin", il mérite que l'on s'y arrête. Déjà, dans une lettre du 3 juillet 1789, Mme Bouquéau indiquait que l'on avait allumé un "baldakin rempli entièrement en japonnage ou réverbères". Il s'agit sans doute d'un four à réverbère où l'on cuit les pièces peintes puisque Félix dit également que l'on a fait un essai de couleurs qui se sont révélées très vives avec "du beau rouge et du beau vert".

L'analyse détaillée des milliers de documents du fonds Bouquéau, que nous numérisons systé-

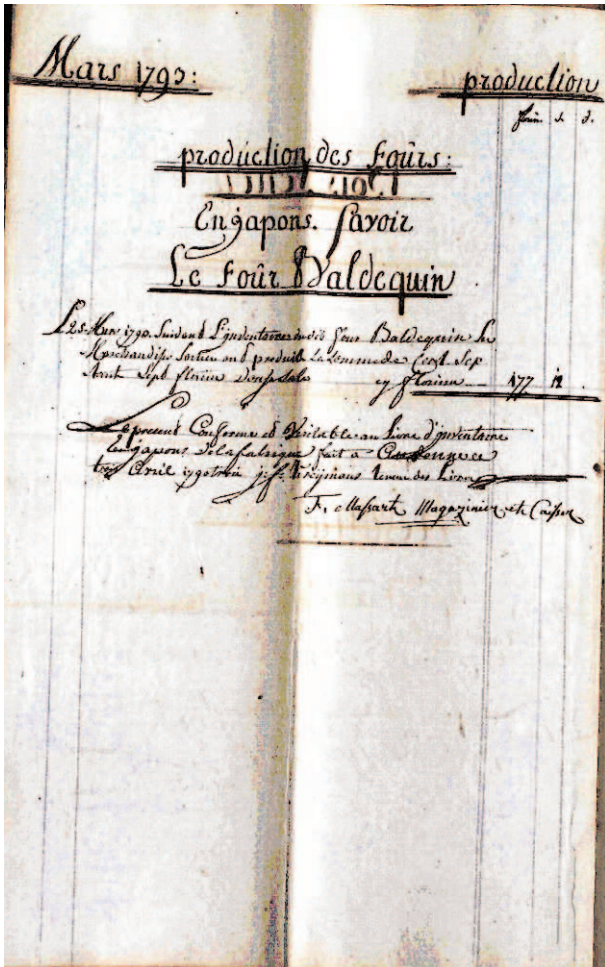


Fig. 24 - Mars 1793. Production des fours. En japons, savoir le four Baldequin. Signatures de J.-Fr. Kreymans, teneur de livres, et F. Massart, magasinier et caissier. Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Boucquéau, 9, rapport n° 31.

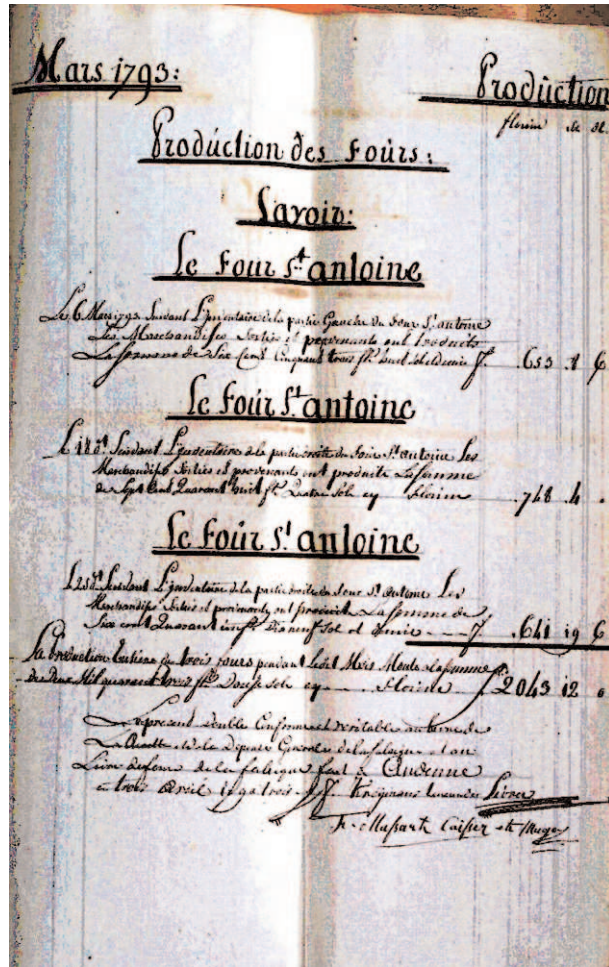


Fig. 25 - Mars 1793. Production des fours. Le four St-Antoine. Mêmes signatures. Idem.

matiquement, va demander des mois, sinon des années. Nous nous y attacherons du mieux que nous pourrons.

Parmi les lettres expédiées par Mme Boucquéau, beaucoup sont scellées d'un cachet montrant le profil d'une femme dont la coiffure est ornée d'un diadème. S'agit-il du portrait de Félix ? Nous ne le saurons sans doute jamais. C'est par cette interrogation et par cette image que se terminera cet exposé.

Le texte ci-dessus est celui d'une communication de l'auteur au colloque "Rencontres autour de la faïence fine" qui s'est tenu à Sarrequemines en mai 2007.



Fig. 26 - Cire rouge. Sceau utilisé par Félix Boucquéau-Bosquet pour cacheter ses lettres.

Archives de l'Évêché de Liège, Fonds Boucquéau.